

## Résumé

### Contribution du groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat : Atténuation du changement climatique

#### ***Approches d'atténuation du changement climatique***

Le développement durable et l'équité sont les principes de base sur lesquelles les politiques de changement climatique devront être évaluées et prouvées pour leur pertinence en matière de réduction des risques du changement climatique. Cependant, «certains efforts d'atténuation pourraient compromettre les actions en cours pour promouvoir le développement durable, l'équité et l'éradication de la pauvreté» (IPCC, 2014:5). Au lieu de focaliser sur l'atténuation et l'adaptation, les évaluations des politiques de changement climatique devront mettre l'accent sur les voies de développement.

Une atténuation efficace ne pourra être réalisée si les acteurs individuels agissent indépendamment pour leurs propres intérêts

L'atténuation et l'adaptation impliquent les questions d'équité, de justice et de transparence. Les nations ont contribué de manière différente à la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, font face à de différents défis et ont également différentes capacités pour engager des actions d'atténuation et d'adaptation. Il est prouvé

qu'une coopération efficace ne serait possible que si les produits/résultats les plus équitables sont choisis.

Les politiques pour faire face au changement climatique sont liées aux politiques d'autres secteurs tels que la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'énergie et le développement durable. Les politiques d'atténuation et d'adaptation peuvent avoir aussi bien des impacts positifs que négatifs sur les autres secteurs importants. Cependant, si elles sont bien organisées, des synergies peuvent être capitalisées sur des approches multi-objectifs pour renforcer la mise en œuvre des politiques relatives au changement climatique.

#### ***Evolutions des stocks et flux des gaz à effet de serre et leurs causes***

De 1970 à 2010, il a eu une augmentation continue des émissions totales de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Entre 2000 et 2010, les émissions annuelles de gaz à effet de serre ont augmenté en moyenne de 1.0 GtCO<sub>2</sub>, soit 2.2% par an, contre 0.4GtCO<sub>2</sub> soit 1.3% par an durant la période de 1970 à 2000. La répartition par secteur des émissions de CO<sub>2</sub> d'origine anthropogénique

est : fourniture d'énergie (47%), industries (30%), transport (11%) et maisons (3%).

Entre 2010 et 2011, les émissions de CO<sub>2</sub> issues de la combustion des énergies fossiles ont augmenté d'environ 3% et de 1 à 2% de 2011 à 2012. En 2010, les émissions de CO<sub>2</sub> représentaient 76% des émissions totales de gaz à effet de serre, contre 16% pour le méthane (CH<sub>4</sub>), 6,2% pour l'oxyde de nitrate (N<sub>2</sub>O) et 2% pour les gaz fluorés.

Les croissances économique et démographique sont les facteurs les plus importants de l'augmentation à l'échelle planétaire des émissions du CO<sub>2</sub> issues des énergies fossiles. Toutefois, pendant que la contribution de la croissance démographique aux niveaux d'émissions est restée relativement constante, celle due à la croissance économique a augmenté de façon significative (avec un niveau de confiance élevé). L'utilisation de plus en plus accrue du charbon et d'autres sources d'énergies fossiles a joué un rôle important dans cette tendance, et a aussi contribué à inverser la tendance à la décarbonisation de la fourniture énergétique au niveau mondial.

En absence d'efforts supplémentaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, celles-ci continueront à accroître, et pourraient conduire à une augmentation la température moyenne planétaire d'entre 3.7 °C à 4.8 °C en comparaison aux niveaux de la période préindustrielle (avec un niveau de confiance élevé).

### **Voies et mesures d'atténuation dans le contexte du développement durable**

Maintenir la température à la surface du globe en dessous de 2°C en 2100 nécessite que les niveaux de concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre d'origine anthropogénique soient maintenus en dessous de 450 ppm CO<sub>2</sub> eq (avec un niveau de confiance élevé). Les niveaux de concentration d'émissions de 500 ppm CO<sub>2</sub> eq ne pourraient probablement pas limiter l'augmentation de la température de 2°C par rapport aux niveaux de la période préindustrielle, tandis que ceux d'entre 530 et 650 ppm CO<sub>2</sub> eq d'ici 2100 pour maintenir les

variations de température en dessous de 2°C par rapport aux niveaux de la période préindustrielle sont plus improbables que probables.

Les niveaux d'émissions dans l'atmosphère en 2020, basés sur les engagements de Cancún, ne sont pas consistants avec les trajectoires moins coûteuses d'atténuation à long terme, et sont moins probable que possible pour limiter l'augmentation de la température de 2°C par rapport aux niveaux de la période préindustrielle. Mais ces niveaux n'empêchent pas l'option de satisfaire cet objectif (avec un niveau de confiance élevé). Limiter la température à la surface du globe en dessous de 2°C nécessite des réductions plus importantes au-delà de 2020. Les engagements de Cancún sont consistants avec les scénarios pour limiter le réchauffement planétaire en dessous de 3°C par rapport aux niveaux de la période préindustrielle.

Il sera plus difficile de rentrer dans des faibles niveaux d'émissions à long terms si la mise en place des activités supplémentaires à celles actuellement en place pour l'atténuation est retardée jusqu'en 2030. Ceci aura aussi l'effet de réduire les options possibles pour maintenir la température à la surface du globe en dessous de 2°C par rapport aux niveaux de la période préindustrielle (avec un niveau de confiance élevé).

Les études indiquent que pour limiter le réchauffement planétaire en dessous de 1,5°C par rapport à la période préindustrielle, les niveaux de concentrations atmosphériques des émissions de gaz à effet de serre devraient rester en dessous de 430 ppm CO<sub>2</sub> eq en 2100 (avec un niveau de confiance élevé).

### **Voies et mesures sectorielles et trans-sectorielles**

Les infrastructures qui condamnent les sociétés sur les voies intensives d'émissions peuvent être difficiles ou coûteuses à remplacer. Ce qui souligne l'importance d'engager des actions urgentes et ambitieuses en matière d'atténuation (avec un niveau de confiance élevé et une évidence robuste)

L'utilisation efficiente de l'énergie et les changements de comportement pour réduire la demande énergétique, sans compromettre le développement, constituent des stratégies d'atténuation importantes pour les scénarios d'atténuation qui visent à limiter les émissions de gaz à effet de serre à des taux de 450 et 500 ppm CO<sub>2</sub>eq en 2100 (avec un niveau de confiance élevé et une évidence robuste)

### ***Institutions et politiques d'atténuation***

Les réductions importantes d'émissions nécessiteront des changements dans les systèmes d'investissement. Stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre à des niveaux d'entre 430 à 530 ppm CO<sub>2</sub>eq en 2100 nécessiterait des changements importants dans les flux d'investissement annuels. Les investissements annuels dans les technologies conventionnelles d'énergies fossiles associées au secteur de fourniture d'électricité sont supposés baisser de 20%, tandis que les investissements annuels dans la fourniture d'énergie à faible émissions du carbone devront croître de 100% d'ici 2100 (avec un niveau de confiance élevé et une évidence robuste).

Les estimations indiquent qu'entre 345 et 385 milliards de dollars sont annuellement disponibles pour soutenir les efforts de faire face au changement climatique. La grande partie de ces ressources vont dans le financement des activités d'atténuation. En 2011/2012, entre 35 et 49 milliards de dollars étaient investis dans les pays en développement (avec un niveau de confiance moyen). Il est indiqué que les pays en développement reçoivent entre 10 et 72 milliards de dollars par an (y compris FDI comme équité) à travers les mécanismes internationaux privés de financements sur le climat, et entre 10 et 37 milliards de dollars sous forme de prêts pour des activités liées au climat.

Certaines politiques d'atténuation entraîneront une augmentation du prix de l'énergie and pourraient freiner l'élargissement de l'accès aux énergétiques modernes pour les populations desservies (avec un faible niveau de confiance). Mondialement, environ 1,3 milliards de populations n'a pas accès

à l'électricité et environ 3 milliards de personnes dépendent des énergies traditionnelles pour la cuisine et le chauffage, avec des implications importantes sur la santé, les écosystèmes et le développement. Accès à l'énergie est un objectif important du développement durable. Les coûts de provision d'un accès universel de proximité à l'électricité et aux énergies propres pour le chauffage et la cuisine sont estimés entre 72 et 95 milliards de dollars.

### ***Coopération Internationale***

Le Protocole de Kyoto offre des leçons vers la réalisation de l'objectif ultime de la CCNUCC, particulièrement avec le respect des principes de la participation, de l'implémentation, de la flexibilité des mécanismes et de l'efficacité environnementale (avec une évidence moyenne et un faible engagement)

### ***Reference:***

IPCC (2014) Summary for Policymakers. Climate Change 2014: *Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, R., Sokona, Y., Farahani, E., Kadner, S., Seyboth, K., Adler, A., Baum, I., Brunner, S., Eickemeier, P., Kriemann, B., Savolainen, J., Schlmer, S., von Stechow, S., Zwickel, T. and J.C. Minx (eds.) Cambridge and New York: Cambridge University Press.

## Programme « Climat pour le développement en Afrique »

Le programme « Climat pour le développement en Afrique » (ClimDev-Afrique) est une initiative de la Commission de l'Union africaine, de la Commission économique pour l'Afrique et de la Banque africaine de développement.

Sa mission a été définie au plus haut niveau par les dirigeants africains (par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine).

Le programme a été institué pour poser des bases solides pour une position de l'Afrique sur le changement climatique et il travaille activement avec d'autres institutions et partenaires africains et non africains spécialisés dans les questions de climat et de développement.

### Contacts

Centre africain pour les politiques climatiques  
Commission économique pour l'Afrique  
Avenue Menelik II, B.P. 3001  
Addis-Abeba (Éthiopie)  
info@climdev-africa.org  
[www.climdev-africa.org](http://www.climdev-africa.org)

### Avec l'appui de

